



ITUC CSI IGB

Introduction

Politiques macroéconomiques pour un cadre de développement de l'après-2015 inclusif et durable

Tandis que la communauté mondiale du développement se tourne vers un Cadre de développement durable pour l'après-2015, le monde entier traverse une des crises économiques les plus graves de l'histoire moderne. La première réaction à la crise, qui avait consisté à stimuler l'économie à l'aide de diverses formes de dépenses publiques, a rapidement fait place aux craintes vis-à-vis de la dette et du déficit, et de nombreux gouvernements à travers le monde, y compris dans les pays en développement, ont appliqué des mesures d'austérité paralysantes. Les dépenses sociales se sont retrouvées sous pression dans les pays industrialisés, et elles sont descendues en dessous du niveau escompté dans les pays en développement. En même temps, le secteur financier, qui était en grande partie à l'origine de la catastrophe économique, a échappé à toute responsabilité et a peu contribué à la reprise. La re-régulation financière est lente et difficile, en raison de la résistance dont le secteur financier fait preuve à la moindre avancée. Il reste à résoudre le problème de l'érosion de l'assiette fiscale et des mouvements d'argent illicites, qui se traduisent par le transfert illégal de milliards de dollars des pays en développement vers les paradis fiscaux de certains pays riches. Les États vont avoir besoin de budgets suffisants pour tenir leurs actuelles promesses à l'égard des OMD et relever les défis d'un cadre pour l'après-2015.

La flexibilité de l'emploi et un recours excessif à l'économie informelle ont détérioré un peu plus les salaires et les conditions de travail et favorisé l'augmentation des inégalités de revenus. De plus, de nombreuses petites et moyennes entreprises se retrouvent sur des marchés dominés par un petit nombre d'importants acheteurs qui utilisent des pratiques commerciales injustes pour obtenir un maximum de bénéfices, aux dépens des petits producteurs. Autrement dit, la production mondialisée a fait de nombreux perdants et peu de gagnants, ce qui a encore aggravé les inégalités.

Pendant que les négociations multilatérales sur le commerce restent dans l'impasse, plusieurs gouvernements ont passé des accords commerciaux bilatéraux et régionaux. Outre le risque de fragmentation de l'économie mondiale en blocs commerciaux – avec toutes les conséquences géostratégiques que cela implique – les nouveaux accords sur le commerce et l'investissement vont bien au-delà du commerce classique et s'immiscent dans les compétences fondamentales des gouvernements souverains, telles que les brevets des médicaments, la sécurité et la confidentialité des données en ligne, les directives pour l'harmonisation des réglementations et des politiques, le rôle des entreprises d'État et des services publics.

Réduire les inégalités salariales

Les inégalités de revenus continuent de s'aggraver après la crise. Les plus grandes entreprises et les actionnaires ont trouvé des moyens de contourner les mécanismes de répartition traditionnels, essentiellement les institutions liées au fisc et au travail. À cela s'ajoute la montée d'une économie spéculative, plutôt détachée des besoins sociétaux et de l'économie réelle, qui a créé, à travers des produits financiers complexes, des valeurs insaisissables et faussées.

Amener la finance à contribuer à l'économie réelle

Un cadre de développement pour l'après-2015 doit prendre des engagements en faveur d'une imposition efficace des bénéficiaires et de l'accumulation du capital, dans le but de rediriger des milliards de dollars vers des investissements productifs, notamment en rendant l'économie plus «verte». Toutes les pratiques utilisées pour éviter l'impôt ou s'y soustraire doivent être combattues afin de garantir le paiement d'impôts en cas de bénéfices et de création de valeur ajoutée. L'auto-déclaration et l'auto-évaluation pratiquées par les institutions financières doit absolument cesser.

Tout en garantissant une imposition juste, un cadre mondial doit veiller au comportement des marchés financiers en appliquant l'engagement du G20 de mettre fin aux groupes qualifiés de «trop gros pour faire faillite» et en prenant les mesures structurelles nécessaires pour que les activités de banque commerciale et de détail soient protégées de la volatilité des opérations bancaires d'investissement et des transactions commerciales. Il faut mettre en œuvre le Plan d'action élaboré par le G20 et l'organisme Financial Stability Board (FSB) au sujet de la réglementation des transactions de dérivés «de gré à gré», du secteur bancaire «caché» et de l'application des cadres de résolution des crises. De plus, une imposition mondiale (taxe sur les transactions financières et prélèvements sur les banques) sur les transactions à court terme est nécessaire pour empêcher le comportement spéculatif et trouver de nouvelles sources de financement pour l'économie verte.

Renforcer les institutions relatives au travail

Les gouvernements doivent prendre des mesures pour protéger la liberté syndicale et renforcer les partenariats sociaux afin de développer la négociation collective, d'établir un lien entre les salaires et la productivité, d'augmenter les salaires minimum. Le respect des normes fondamentales du travail de l'OIT doit être un minimum pour les travailleurs/euses de toute la planète, et les États devraient offrir la possibilité aux travailleurs/euses d'adhérer à des syndicats et de créer des syndicats. En plus de la mise en œuvre des socles de protection sociale, le renforcement des institutions liées au travail permettrait d'augmenter la demande globale de façon durable et de créer de nouveaux emplois.

Le commerce mondial et les modèles d'investissement portent gravement préjudice aux normes du travail. Par conséquent, pour créer un commerce juste, les traités et accords internationaux en matière de commerce et d'investissement devraient garantir le caractère exécutoire des lois nationales du travail et des normes fondamentales du travail reconnues au plan international. Les traités et les accords pourraient également prévoir des responsabilités claires et à caractère exécutoire pour les investisseurs étrangers tout au long des chaînes d'approvisionnement.

Parvenir à la prospérité pour tous/toutes

Outre les inégalités croissantes de revenus à l'intérieur d'un même pays, les études montrent que les inégalités augmentent également entre les pays. La plupart des pays en développement et des pays les moins développés n'ont pas enregistré d'améliorations notables en ce qui concerne le revenu de leurs citoyen(ne)s au cours des deux dernières décennies. Il est important de noter que les pays ayant des résultats remarquables en termes de recul de la pauvreté se sont appuyés sur des politiques qui ont favorisé la transformation structurelle.

Créer un espace politique pour favoriser la compétitivité

Les pays ayant des niveaux élevés de revenus et de compétitivité sont en mesure de s'ouvrir au commerce mondial, d'attirer les investissements et de se développer sur des marchés vers lesquels ils peuvent exporter. En revanche, l'ouverture au commerce ne doit pas limiter la capacité d'un pays à produire de la valeur ajoutée ni enfermer un pays dans la fabrication de produits bas-de-gamme. Pour les pays et les régions qui ne peuvent pas résister à la concurrence mondiale, parce que les industries et les marchés sont déjà arrivés à maturité, il serait imprudent de libéraliser le commerce au même rythme que dans les pays développés. Parmi les mesures prises par les pays dont la réussite est exemplaire, il convient de citer le contrôle des investissements assorti d'obligations à l'égard des filiales communes, des seuils maximum de propriété étrangère et des exigences de contenu local; ces pays ont opté pour des régimes souples en ce qui concerne la protection de la propriété intellectuelle et ont misé sur les transferts de technologie; ils ont établi des entreprises et des conglomérats d'État afin de créer des produits compétitifs; ils ont maintenu des tarifs douaniers plus élevés que ceux des pays développés. Les pays en développement et, plus particulièrement, les régions en développement, doivent absolument conserver ces outils nationaux pour leur transformation structurelle.

Garder un espace politique est une chose, appliquer les politiques en est une autre. Les pays en développement ont besoin d'établir des partenariats, notamment avec les entreprises, le monde du travail, les universitaires et les responsables politiques, dans le but de définir des politiques susceptibles de générer des revenus pour l'État, de créer des emplois et de promouvoir l'investissement – aussi bien public que privé – dans divers secteurs économiques. Les politiques doivent viser toutes les activités économiques, de l'industrie d'extraction et de l'agriculture aux services, en passant par l'industrie à valeur ajoutée. Les politiques de transformation structurelle doivent s'efforcer de diversifier la production, d'accroître le contenu intellectuel des biens et des services (augmenter la valeur ajoutée) tout en garantissant l'amélioration constante de l'efficacité énergétique et de la production durable d'énergie.

Éléments nécessaires à un cadre pour l'après-2015 afin d'assurer une politique macroéconomique inclusive et durable:

Objectif	Indicateurs
Re-réglementation fiscale et financière	<ul style="list-style-type: none"> ○ Traités de coopération des autorités fiscales ○ Mise en place et application des obligations de rendre compte des bénéficiaires des entreprises ○ Mise en place et application d'une législation «trop gros pour faire faillite» ○ Application d'un Plan d'action FSB pour réglementer les transactions de gré à gré ○ Taxe sur les transactions financières et prélèvements sur les banques
Renforcer les institutions relatives au travail	<ul style="list-style-type: none"> ○ Ratification des huit Conventions de l'OIT sur les normes fondamentales du travail ○ Taux de syndicalisation ○ Niveau de couverture de la négociation collective ○ Salaire minimum en % du salaire médian
Rendre l'économie plus verte	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre d'emplois verts en % des emplois totaux ○ Investissements dans l'économie verte en % des investissements totaux ○ Efficacité énergétique nationale par rapport à une année de base ○ Production d'énergies renouvelables en % de la production totale d'énergie
Maintenir l'espace politique et réaliser la transformation structurelle	<ul style="list-style-type: none"> ○ Revenus issus de l'extraction (redevances, taxes) par rapport à une année de base ○ Production agricole de subsistance en % de la production agricole totale ○ Exportations à valeur ajoutée en % du total des exportations ○ Emplois créés dans des secteurs sélectionnés à forte valeur ajoutée par rapport à une année de base ○ Investissement dans les infrastructures (infrastructures nouvelles ou entretien) par rapport à une année de base
Œuvrer en faveur d'un commerce et d'investissements inclusifs	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre d'évaluations d'impact au niveau économique et social pour le nombre de nouveaux traités et accords ○ % des investissements directs à l'étranger et des investissements nationaux par rapport au PIB ○ Emplois créés par les investissements directs à l'étranger et les investissements nationaux par rapport à une année de base ○ % de prêts accordés aux PME par rapport à la totalité des prêts ○ % de prêts accordés aux entreprises par rapport à la totalité des prêts ○ Hausse des investissements en R&D par rapport à une année de base ○ Balance des paiements et accumulation de réserves de change

La CSI

La Confédération syndicale internationale (CSI) est la principale organisation syndicale internationale, représentant les intérêts des travailleurs/euses dans le monde entier. Notre principale mission est la promotion et la défense des droits et des intérêts des travailleurs/euses, par le biais de la coopération internationale entre syndicats, de campagnes mondiales et d'actions de défense auprès des principales institutions mondiales. La CSI représente 176 millions de travailleurs et de travailleuses dans 161 pays.

Contactez-nous!

Confédération syndicale internationale
Coopération au développement & Education
Bd du Roi Albert II 5, 1210 Bruxelles, Belgique
email: dc@ituc-csi.org, téléphone: +32 222 40 225
<http://www.ituc-csi.org/development-cooperation?lang=fr>